



Ingénierie financière - Les dispositifs d'aide au financement



Les projets de valorisation des friches agricoles peuvent être financés par ces dispositifs sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'éligibilités

Non du dispositif / financeur	Objectif	Dépenses éligibles	financement	Ressource
Coopération territoriale /Région Occitanie	Accompagner des projets de territoire favorisant le développement économique et visant à la transition de l'agriculture	Animation du programme d'action: repérage, mobilisation, animation foncière et agricole...	Taux: 70 % de l'assiette éligible Plancher : 35 000€ HT Plafond : 140 000 € HT	FEADER Occitanie 2023-2027 - Coopération territoriale - Europe en Occitanie
Programme National pour l'alimentation /DRAAF	Assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante...	Animation du programme d'action: sensibilisation, formation, communication, animation foncière et agricole....	Taux: Minimum 30% de la dépense éligible et au plus 70%. Plafond : 70 000 € par projet, 140 000 € pour les projets multi-partenariaux.	PAT DRAAF Occitanie
Protection des espaces agricole et naturel / Conseils départementaux	Protéger durablement et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain	Animation et mise en œuvre des actions: valorisation agricole, entretien des espaces naturel...	Les actions sont financées par les conseils départementaux	Le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP, ENAP ou PAEN) Outils de l'aménagement
Appels à projets locaux /Région, Conseils départementaux , EPCI, PNR	Divers et variés en fonction des enjeux du territoire	Travaux: réouverture de milieux, remise en culture, clôture, abreuvement, renaturation, rétablissement de continuité écologique ...	Variable suivant l'appel à projet	
Plan « Eau » /Agences de l'eau	Restauration de zones humides, continuités écologiques, gestion de l'eau	Diagnostics, travaux, acquisition foncière	Taux : 70 % du montant des dépenses éligibles , 50 % pour la maîtrise foncière	aeaap zones humides majeures 2019 191001 2. pdf
Appel À Projet DFCI / FEADER	Réalisation d'opérations contribuant à une moindre pression sur les milieux : l'existence de coupures de combustible réduisant la propagation des feux	Création de coupures de combustibles à vocation agricole: ouverture, travaux du sol, aménagements pastoraux	Plancher : 5000 € HT Taux : 80 % du montant HT des dépenses éligibles	aap_dpci_cpfev25.pdf
Interreg Sudoe / FEDER	Priorité 1 – Objectif 2.4 : Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes	Travaux d'aménagement, de restauration ou de réhabilitation, achat de terrain,	Taux : maximum 60 % du coût total du projet	Etes-vous éligible au programme ? - Interreg Sudoe
Paiement pour Service Environnementaux PSE / maitre d'ouvrage public ou privé	Rémunérer les services environnementaux rendus par les agriculteurs et inciter à la performance environnementale des systèmes d'exploitation agricole	Toutes actions restaurant ou maintenant un bouquet de services écosystémiques	Librement définit dans le contrat entre le bénéficiaire du service et l'agriculteur. Attention les contrats de droit public ne doivent pas créer de distorsion de concurrence	Les paiements pour services environnementaux en agriculture Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Fonds Vert - Axe 2 /État	Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation	Dépenses d'investissement: acquisition foncière , création de zone coupe feu...	Taux : 80 % maximum du montant de dépenses	Prévenir les risques d'incendies de forêt et de végétation
Dispositif régional en faveur de la Biodiversité /Région Occitanie	Gérer et restaurer les milieux constitutifs de la trame verte et bleue	Travaux, aménagement , investissement, études, acquisitions foncières	Taux : 80 % maximum	AMI - construire des stratégies territoriales pour reconquérir la biodiversité - Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée